

SOUK AHRAS**Le jardin public de Sedrata squatté**

Le jardin public de la daïra de Sédrata qui est situé à quelques encablures de la Sûreté urbaine de cette localité, ce lieu naturel de divertissement considéré comme un endroit paradisiaque dont la construction remonte au 19^e siècle, est constitué d'un arborétum d'un attrait inouï en raison des nombreuses essences d'arbres qu'il renfermait et d'une grande variété de plantes et de fleurs où les gens peuvent se prélasser en toute quiétude. Aujourd'hui ce joyau, qui faisait la joie des enfants et des familles, est livré à lui-même, selon plusieurs citoyens qui se sont rapprochés de notre journal.

La clôture délabrée, plusieurs arbres forestiers sont coupés et jonchent le sol du jardin. Le plus frappant dans cette histoire est qu'une partie de l'enceinte de ce jardin est squattée par des pseu-

do-bénéficiaires de ces parcelles de terrain pour ériger cinq kiosques à des fins commerciales, devant cette incurie qui a trop duré où les règles de l'urbanisme sont chaque jour violées à

Souk Ahras, à Sedrata, avec le laxisme des édiles des municipalités. Pour en savoir plus sur cette affaire nous avons mené nos propres investigations. Interrogé en premier lieu, le maire de Sedrata qui pour se dédouaner de cet impair nous dira à ce propos : «Les bénéficiaires de ces espaces sont des souscripteurs de l'Ansej et de l'Angem pour édifier des kiosques qui seront utilisés comme «crémérie, fast-food et taxiphone. Nous voulons extirper le chômage par cette démarche et aider ces jeunes désœuvrés».

Notre correspondant questionne encore le P/APC de Sédrata, selon des non-dits, ces bénéficiaires ont eu l'autorisation de l'APC pour ériger ces kiosques après que des citoyens se sont insurgés contre le squat de cet espace du jardin qui demeure une destination des habitants de Sédrata.

La réponse du maire : «Non ils ont eu l'autorisation de l'APC et de la commission sociale et celle de l'urbanisme en 2014.» Contacté à son tour, le chef de la daïra de Sédrata nous a indiqué qu'il ne sait pas qui a jeté ces arbres ici pour l'édification de

ces kiosques, sa réponse était évasive «je ne voyais pas les choses comme ça pour ces kiosques». Le moins que puisse dire tout citoyen ayant l'esprit judicieux, est pourquoi on a choisi cet espace pour construire des kiosques ? A-t-on vraiment pensé au bon sens et à la loi.

Devant ce gâchis, nous venons d'apprendre d'une source bien informée que les services de la Sûreté de la wilaya de Souk Ahras viennent d'ouvrir une enquête sur cette affaire.

Barour Yacine

GUELMA**Mohamed Guessoum, le plus ancien pâtissier-chocolatier de la ville, nous a quittés**

Les autochtones ou ceux qui ont séjourné à Guelma entre les années 1960 et 1980 avaient de la chance : aller au café d'Alger pour savourer un café-crème ou un café bien noir et bien serré. Ils avaient en plus la possibilité de l'accompagner d'une authentique douceur des pâtisseries d'origine occidentale, tout en profitant de visiter la plus ancienne pâtisserie de la ville : «Gâteau Bonnet», comme préfèrent l'appeler les citadins.

On y trouve une ambiance très authentique d'époque, avec des boiseries et des miroirs sur des murs. Dans la vitrine qui

occupe une partie prédominante de l'espace, est affichée chaque week-end la liste des joueurs de l'ESG, convoqués pour chaque

match de division une de football que livrait le grand Escadron Noir de Guelma aux CRB, MCA, MCO, MOC...

Ces véritables bijoux historiques sont situés sur le boulevard 1^{er} -Novembre, la grande artère qui délimite le mythique bâtiment Aâli Chouchanna, ou du moins, de ce qui reste de ce quartier emblématique de Guelma. Petite séquence nostalgique à l'intention de tous les Guelmis qui ont connu ces deux

institutions gourmandes, et qui ont eu le malheur d'assister à leur disparition.

En fait, la pâtisserie Bonnet qui tenait boutique au boulevard 1^{er}-Novembre ex-Sadi-Carnot du centre-ville était celle de ammi Mohamed Guessoum, le plus ancien pâtissier-chocolatier de la ville du 8-Mai-1945.

Cet illustre citadin a tiré sa révérence mardi dernier à l'âge de 82 ans, après une longue maladie. Une page importante

de l'histoire de Calama est tournée.

Les nostalgiques se remémorent les périodes des fêtes de mariage et de fin d'années qui étaient propices à la visite de cette pâtisserie, dans laquelle se fabriquaient plusieurs sortes de gâteaux et de chocolat «parisiens» dont la spécialité maison : les millefeuilles, pour lesquels les citadins jurent qu'ils sont les meilleurs de l'Est algérien.

Noureddine Guergour

AÏN-TÉMOUCHENT**8,3 kilos de kif saisis et six arrestations**

Agissant sur information, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation relevant de la Sûreté de wilaya de Aïn-Témouchent sont parvenus à démanteler une bande de dealers spécialisée dans la commercialisation de la drogue au niveau de l'axe Hammam Bou-Hadjar-Oran. Les éléments du réseau sont originaires de Hammam Bou-Hadjar et Oran.

La surveillance des agissements de la bande a permis aux policiers d'arrêter les inculpés à bord d'une voiture sur l'axe reliant Oran à Hammam Bou-Hadjar, en possession de 8,373 kilos de kif traité.

Présentés devant le procureur près le tribunal de Hammam Bou-Hadjar, les inculpés en l'occurrence H. A., 25 ans, résidant à Hammam Bou Hadjar ainsi que A. A., 39 ans et B. B., 24 ans, alors que les trois autres en l'occurrence H. N., 35 ans, D. A. R., 22 ans et R. Y., 34 ans résidant à Oran, ont été placés sous mandat de dépôt.

S. B.

NAÂMA**Encore des victimes de la route**

La route continue de faucher des vies humaines et d'endeuiller des familles, et le bilan des victimes des accidents de la route ne cesse de s'alourdir de jour en jour, notamment durant les grands retours des vacanciers.

Encore et encore, le mystère des accidents de la circulation continue ! Pour rappel à Naâma, sept personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de la circulation en l'espace de 48 heures.

Un troisième drame en l'espace d'une semaine s'est produit vendredi dernier sur les hauteurs de Asla (RN47).

Il a causé la mort d'un quadragénaire sur les lieux, et trois autres

personnes ont été grièvement blessées, a-t-on appris.

L'accident s'est produit après un long dérapage d'un véhicule léger qui a fini sa course en se renversant.

Les victimes, qui sont originaires de la wilaya d'Adrar, ont été évacuées vers les UMC de l'hôpital de Aïn-Sefra, alors que la dépouille mortelle a été déposée à la morgue du même hôpital. Une enquête a



Photo : DR

été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

B. Henine

ABOU-EL-HASSAN (CHLEF)**Fin de fonctions du maire pour corruption**

La décision a été prise par le wali de Chlef. Cette commune se trouve à 40 km au nord du chef-lieu. Trois autres élus ont été destinataires de la même sanction pour négligence et absence de gestion des biens de l'Etat.

Suite à la réunion Sellal-walis qui s'est tenue à Alger dernière-ment, M. Boucetta Aboubaker

Essedik a mis la lumière sur les présidents d'APC qui veulent freiner le développement local, igno-

rer les problèmes des citoyens et profitent du budget alloué à la commune chaque année.

Le wali a averti de la présentation devant la justice de tout élu ayant empêché le développement local et dépassé ses prérogatives. Dans cet ordre d'idées,

M. Aboubaker Essedik Boucetta a mis fin aux fonctions du maire d'Abou El Hassan et de 3 autres élus pour entrave au développement de la commune et implication dans des affaires de corruption.

Medjdoub Ali